

Mandat indications géographiques

au Liban

Suite à l'accord de libre échange signé entre l'AELE et le Liban et à la définition du programme bilatéral d'assistance technique entre la Suisse et le Liban, le SECO a mandaté IDEAS centre pour développer un projet d'appui à l'administration libanaise afin de définir une stratégie pour la protection des indications géographiques. AGRIDEA, sous la responsabilité de l'IDEAS centre, a pour mission de mener à bien la composante opérationnelle du projet qui aura lieu au Liban et a pour cela engagé deux collaboratrices libanaises.

La première étape du projet qui a débuté le 1^{er} septembre 2005 va consister à réaliser un inventaire des produits présents sur le marché pouvant être considérés comme des indications géographiques. Les acteurs des filières agricoles libanaises seront sensibilisés à l'importance de la protection des indications géographiques et les synergies avec les programmes existants sur la qualité des produits seront recherchés. Ainsi les producteurs et leurs produits qui seraient candidats à une reconnaissance seront identifiés.

Dans un deuxième temps, AGRIDEA, en collaboration avec l'administration libanaise, proposera un cadre législatif pour la protection des indications géographiques libanaises. Tout au long du projet, qui durera entre 18 et 24 mois, un accent fort sera porté sur la formation des acteurs libanais tout autant pour l'équipe du projet que pour les responsables des filières et l'administration.

Ainsi à la fin du projet, les compétences et un cadre législatif adaptés seront disponibles pour mettre en place et gérer un système de protection des indications géographiques au Liban.